



TAXE D'APPRENTISSAGE

LE MOT DU DIRECTEUR DE L'IUT DE PERPIGNAN

Depuis plus de 50 ans, le monde socio-économique et professionnel participe très concrètement à la qualité de l'enseignement en IUT, notamment en définissant nos programmes pédagogiques, en participant aux enseignements et aux jurys d'examen.

Ces liens historiques sont renforcés par un soutien financier au travers du versement de la taxe d'apprentissage à notre institut.

Vous pouvez donc toujours, si vous le souhaitez, décider de verser tout ou partie de votre taxe d'apprentissage à l'IUT de Perpignan.

En effectuant ce versement, vous nous apporterez un soutien essentiel nous permettant d'adapter nos moyens pédagogiques à vos besoins.

Votre contribution est essentielle. Elle permet de faire évoluer nos équipements scientifiques, informatiques et industriels, indispensables à la formation de nos étudiants, vos futurs collaborateurs.

Maxime ESTABEN, Directeur de l'IUT de Perpignan

VOUS SOUHAITEZ VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'IUT DE PERPIGNAN

Vous trouverez toutes les modalités de versement de votre taxe d'apprentissage en téléchargeant ce document : [Notice explicative](#).

Afin d'être certain de flécher votre versement à notre institut, télécharger [l'avis de versement](#) et retournez-le nous dûment rempli. Ce document vous permet de nous informer du versement effectué en notre faveur, l'avis des organismes collecteurs ne nous parvenant qu'au mois de juin.

Pour tout complément d'informations :

Maude Pagnon, référent Taxe d'apprentissage

Courriel : upvd-ta@univ-perp.fr

NOS FORMATIONS ÉLIGIBLES À LA TAXE D'APPRENTISSAGE

- DUT Carrières Juridiques
- DUT Génie Biologique
- DUT Génie Chimique Génie des Procédés
- DUT Génie Industriel et Maintenance
- DUT Génie Logistique et Transport
- DUT Gestion des Entreprises et des Administrations
- DUT Statistiques et Informatique Décisionnelle
- DUT Techniques de Commercialisation

- Licence PRO Métiers de l' Aménagement du Territoire et Urbanisme - Parcours : Gestion et Aménagement Durable des Espaces et des Ressources
- Licence PRO Métiers du BTP : Bâtiment et Construction - Parcours : Encadrement de Chantier et Construction Durable
- Licence PRO Métiers du BTP : Génie Civil et Construction- Parcours : Gestion de Travaux et Encadrement de Chantiers
- Licence PRO Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement - Parcours : Qualités des Aliments et de l'Environnement
- Licence PRO Logistique et Transports Internationaux- Parcours : Management et Gestion des Activités de Logistique Internationale
- Licence PRO Maintenance et Technologie : Systèmes Pluri techniques – Parcours : Génie Industriel et Maintenance des Installations
- Licence PRO Métiers de la Gestion et de la Comptabilité : Gestion comptable et Financière - Parcours : Collaborateur Comptable et Financier
- Licence PRO Management et Gestion des Organisations- Parcours : Gestion des Petites Organisations Durables
- Licence PRO Génie des Procédés pour l'Environnement - Parcours : Ecotechnologies pour la Dépollution
- Licence PRO Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement- Parcours : Maintenance Appliquée au Traitement des Pollutions
- Licence PRO Métiers de l'Informatique : Application Web -Parcours : Système d'information Géographique orienté Web
- Licence PRO Cartographie, Topographie et Systèmes d'Information Géographique- Parcours : Traitement de l'Information géographique

Mise à jour le 14 décembre 2018

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

- [Notice explicative](#)
- [Promesse de versement](#)
- [Plaquette d'information](#)

CONTACT

Maude Pagnon
 Référent Taxe d'Apprentissage
 52 avenue Paul Alduy
 66860 Perpignan Cedex 9
upvd-ta@univ-perp.fr